

Assemblée générale de l'Association Étudiante du Secteur des Sciences de l'UQAM (AESS)

11 février 2016
Hall du pavillon SB

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Que l'Assemblée générale soit ouverte à 12:15.

Proposée par : Istvan SZALAI
Appuyée par : Nancy WALLACE
Adoptée à l'unanimité

0.2 Praesidium

Que Cyrille St-Germain soit à l'animation et que Chanel Fortin soit au secrétariat.

Proposée par : Istvan SZALAI
Appuyée par : Nancy WALLACE
Adoptée à l'unanimité

0.3 Adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit le suivant :

0.0 PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0.4 Adoption des procès-verbaux des dernières AG

1.0 SÉTUE

1.1 Bourses

1.2 Mobilisation

2.0 AVIS DE MOTION

3.0 ASSÉ

4.0 COMITÉ AVISEUR DU PROJET DE SERVICE DE SANTÉ (CAPSS)

5.0 ÉLECTIONS

5.1 Exécutif

5.2 Instances

5.3 Comité de Soutien aux Parents Étudiants (CSPE)

Proposée par : Héloïse PICHÉ-COUTURIER

Appuyée par : Nicolas PAPANICOLAOU

Amendement : Ajouter un point budget après le point avis de motion

Proposé par : Philippe PEPOS-PETITCLAIR

Appuyé par : Alexandre TERRASA

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale telle qu'amendée :

0.0 PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Adoption de l'ordre du jour

0.4 Adoption des procès-verbaux des dernières AG

1.0 SÉTUE

1.1 Bourses

1.2 Mobilisation

2.0 AVIS DE MOTION

3.0 BUDGET

4.0 ASSÉ

5.0 COMITÉ AVISEUR DU PROJET DE SERVICE DE SANTÉ (CAPSS)

6.0 ÉLECTIONS

6.1 Exécutif

6.2 Instances

6.3 Comité de Soutien aux Parents Étudiants (CSPE)

Adoptée à l'unanimité

0.4 Adoption des procès-verbaux des dernières AG

Que les procès-verbaux des Assemblées Générales des 23 novembre 2015, 11 décembre 2015 et 21 janvier 2016, tous disponibles sur le site, soient adoptés.

Proposée par : Héloïse PICHÉ-COUTURIER

Appuyée par : Éliane DUCHESNE

Adoptée à l'unanimité

1.0 SÉTUE

1.1 Bourses

Considérant que les bourses d'excellence à la maîtrise et au doctorat sont des bourses d'excellence et qu'on n'a pas besoin d'un appariement pour être excellent.

Considérant que nous vivons dans une société utilitariste qui favorise les domaines non fondamentaux dans l'octroi de subventions.

Considérant que ce n'est pas tous les enseignants et toutes les enseignantes qui ont d'énormes fonds de recherche.

Considérant qu'un étudiant ou une étudiante devrait choisir son directeur ou sa directrice en fonction de ses intérêts d'apprentissage et non de son fonds de recherche.

Considérant que c'est un concept discriminatoire envers les personnes qui ont des obligations familiales ou autre dans la vie qui ne leur permettent pas d'ajouter de nombreuses heures de travail à leur horaire.

Considérant que le procédé crée de la compétition malsaine entre étudiants et étudiantes dans le but d'obtenir des contrats de travail pour avoir ladite bourse.

Considérant que le processus fait en sorte que certains étudiants et certaines étudiantes ont des contrats et des bourses pendant que d'autres n'ont rien.

Considérant que ces bourses ne sont plus sous le contrôle du SSA, mais sous le contrôle de la faculté.

Considérant que ESG-UQAM ne demande pas d'appariement et que certaines universités, comme l'Université Sherbrooke, demandent aux boursiers, boursières d'être disponibles pour des contrats, mais si l'université n'en trouve pas elle donne la bourse quand même enlevant ainsi un stress inutile aux étudiants et aux étudiantes.

Que les dates pour obtenir les revenus d'appariement nécessaires à l'octroi des « Bourses d'excellence à la maîtrise et au doctorat de la Faculté des sciences » soient prolongées jusqu'au 30 avril 2017.

Qu'advenant qu'une partie des bourses du concours 2015-2016 ne puissent pas être octroyée au final, que ce montant soit transféré dans le concours d'après.

Que des revenus d'appariements utilisés pour les bourses de l'année universitaire 2015-2016 ne puissent pas être utilisés pour les bourses de l'année 2016-2017.

Que l'AESS incite l'administration à travers toutes ses instances à retirer l'appariement des critères de sélection de la bourse d'excellence à la maîtrise et au doctorat.

Que l'AESS invite l'administration à retirer de sa page web « appui financier minimal de 13 000 \$ au

doctorat » ou qu'elle s'assure que tous les doctorants et toutes les doctorantes aient ledit 13 000 \$

Proposée par : Nancy WALLACE

Appuyée par : Mélodie LAPOINTE

Amendement : Retirer le troisième Que

Proposé par : Nancy WALLACE

Appuyé par : Nadia LAFRENIÈRE

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale telle qu'amendée :

Que les dates pour obtenir les revenus d'appariement nécessaires à l'octroi des « Bourses d'excellence à la maîtrise et au doctorat de la Faculté des sciences » soient prolongées jusqu'au 30 avril 2017.

Qu'advenant qu'une partie des bourses du concours 2015-2016 ne puissent pas être octroyée au final, que ce montant soit transféré dans le concours d'après.

Que l'AESS invite l'administration à retirer de sa page web « appui financier minimal de 13 000 \$ au doctorat » ou qu'elle s'assure que tous les doctorants et toutes les doctorantes aient ledit 13 000 \$

Adoptée à l'unanimité

1.2 Mobilisation

2. AVIS DE MOTION

Ajouter à l'article 24 des règlements généraux à propos des pouvoirs et devoirs de l'Assemblée Générale : « o) Adopter ou modifier les nouveaux contrats de travail de toutes les instances de l'association. »

Proposée par : Héroïse PICHÉ-COUTURIER

Appuyée par : Alexandre TERRASA

Amendement : Que l'on ajoute : pour les nouveaux contrats de travail exceptionnels.

Proposé par : Julien LACOUCHIE-PAYEN

Appuyé par : Sarah AMAHRIT

La question préalable est demandée.

Question préalable adoptée à majorité.

Vote sur l'amendement.

Rejeté à majorité.

Retour sur la principale.

Rejetée a majorité

3. **BUDGET**

Que l'AESS débloque un budget de 10 000\$ pour CS-games

Proposée par : Philippe PEPOS-PETITCLAIR

Appuyée par : Pierre-Luc PERRON

Amendement : Que l'on change le montant pour 5200\$

Proposé par : Félix LÉVESQUE

Appuyé par : Philippe PEPOS-PETITCLAIR

Pour : 27; Contre : 3; Abstention : 9.

Adopté a majorité

Retour sur la principale telle qu'amendée :

Que l'AESS débloque un budget de 5200\$ pour CS-games

Adoptée a majorité

Que l'on accorde un montant X pour le café Fractal

Proposée par : Nicolas PAPANICOLAOU

Appuyée par : Pierre-Luc PERRON

Amendement : Que l'on remplace le X par 200\$

Proposé par : Nicolas PAPANICOLAOU

Appuyé par : Lucas BAJOT

Constat du quorum a 13:41 : le quorum est constaté.

Retour sur l'amendement.

Question préalable demandée et adoptée à l'unanimité.

Vote sur l'amendement.

Rejeté a majorité.

Retour sur la principale :

Que l'on accorde un montant X pour le café Fractal

Rejetée a majorité

4.0 ASSÉ

Que l'AESS se prononce en défaveur d'une hausse des cotisations à l'ASSÉ.

Que l'AESS se positionne en faveur d'un comité ouvert pour l'organisation d'un congrès d'orientation de l'ASSÉ.

Que l'AESS se positionne en faveur d'un congrès d'orientation questionnant le fonctionnement et les

structures actuelles de l'ASSÉ.

Que l'AESS se positionne en faveur d'un système de web-diffusion en direct approprié lors des congrès de l'ASSÉ.

Proposée par : Istvan SZALAI

Appuyée par : Sarah AMAHRIT

Proposition privilégiée pour que Jeanne Reynolds de l'exécutif de l'ASSÉ puisse avoir le droit de parole.

Proposée par : Émile NADEAU

Appuyée par : Philippe PEPOS-PETITCLAIR

Adoptée a majorité.

Proposition privilégiée pour que les interventions soient limitées a 5 minutes.

Proposée par : Istvan SZALAI

Appuyée par : Sarah AMAHRIT

Adoptée a majorité.

Proposition privilégiée pour que l'on mette en dépôt la proposition.

Proposée par : Baptiste EREAU

Appuyée par : Émile NADEAU

La mise en dépôt est adoptée a majorité

Que les délégations de l'AESS aux congrès de l'ASÉÉ votent toujours contre des propositions qui auraient comme effet de repousser le point femmes dans l'ordre de jour d'un congrès.

Proposée par : Sarah AMAHRIT

Appuyée par : Aurélie

Adoptée a l'unanimité.

5.0 CAPSS

Constat du quorum : Perte de quorum a 14:19

Proposition privilégiée pour lever l'assemblée.

Proposée par : Émile NADEAU

Appuyée par : Mélodie LAPOINTE

Adoptée a l'unanimité

L'Assemblée Générale est levée à 14h19